

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**GROUPE ALGERIETELECOM**  
**DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS - SOUK AHRAS -**  
**NIF/00216 2990 330 49**  
**CONSULTATION N° 24/AT/DO41/2022**

La direction Opérationnelle des Télécommunications de Souk Ahras, lance un avis de consultation pour Objet :

**Maitrise d'œuvre pour les programmes de la dot Souk Ahras « Étude et suivi »**

Les architectes agréés et les bureaux d'études qualifiés et intéressés par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la D.O.T SOUK AHRAS bureau des marchés contre le paiement de trois mille dinars (**3000DA**) non remboursable représentant les frais de documentation et de reprographie à verser au compte bancaire n° **00100814030000011436 Agence BNA.**

La présente consultation est adressée aux soumissionnaires ou seuls les architectes agréés et les bureaux d'études nationaux publics ou privés répondant aux conditions d'exercice de la profession et inscrits au tableau national de l'ordre des architectes.

L'offre sera présentée dans 03 enveloppes distinctes :

Une dénommée **DOSSIER ADMINISTRATIF** une dénommée **OFFRE TECHNIQUE** et l'autre dénommée **OFFRE FINANCIERE.**

Les trois enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieur qui devra être anonyme aucun signe d'identification de l'entreprise soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure et devra porter bien apparent la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONAL**  
**N°24/AT/DO41/2022**

**Maitrise d'œuvre pour les programmes de la dot Souk Ahras « Étude et suivi »**  
**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les soumissionnaires doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de parution de l'avis de consultation sur le site web d'Algérie Télécom.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours, à partir de la date d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.